

AP n°14 : Tableaux à double entrée + Lorenz

☞ Conseil pour trouver le bon sens de lecture : lire en fonction du total 100.

A) Profession envisagée par les garçons en fonction de celle de leur père (en %)

Profession envisagée par les garçons de 15 ans vivant en France	Profession du père				
	Profession intellectuelle scientifique ou de direction	Profession intermédiaire	Employé administratif ou personnel de service	Agriculteur ou artisan	Ouvriers
Profession intellectuelle scientifique ou de direction	59	39	36	29	21
Profession intermédiaire	23	35	22	21	21
Employé administratif ou personnel de service	8	8	18	12	13
Agriculteur ou artisan	10	16	21	36	40
Ouvriers	0	2	4	1	4
Ensemble des répondants ⁽¹⁾	100	100	100	100	100
<i>Non réponse</i>	35	34	36	31	27

Source : Enquête PISA, OCDE, 2000.

Champ : ensemble des jeunes garçons de 15 ans.

B) Répartition des hommes en couple selon leur groupe social et celui de leur conjointe (en 1999, en %)

en %	Femmes							Total
	Agriculteurs	ACCE ⁽¹⁾	CPIS ⁽²⁾	Prof. Int. ⁽³⁾	Employés	Ouvriers	Sans activité professionnelle	
Hommes CPIS	0,5	3,3	19,4	33,1	32,7	4,0	7,0	100
Hommes ouvriers	1,8	2,9	1,3	9,3	50,6	23,3	11,1	100

Source : d'après « Position sociale et choix du conjoint : des différences marquées entre hommes et femmes », Mélanie VANDERSCHULDEN, Données sociales, 2006.

Le total des lignes n'est pas toujours égal à 100 en raison d'arrondis.

Lecture : en France, en 1999, 0,5 % des hommes cadres ou professions intellectuelles supérieures ont une conjointe agricultrice.

C) Vous présenterez le document puis vous comparerez la répartition des étudiants dans les différentes filières selon l'origine sociale.

Origine sociale des nouveaux bacheliers s'inscrivant dans les principales filières de l'enseignement supérieur en 2009 (en %)

Catégorie socio-professionnelle des parents	Université				CPGE ⁽³⁾	STS ⁽⁴⁾	Ensemble
	Droit, Economie, Lettres, Sciences et STAPS ⁽¹⁾	Santé	IUT ⁽²⁾	Total Université			
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	10,2	10,8	12,2	10,7	10,7	10,4	10,6
Professions libérales, cadres, enseignants	28,4	42,1	27,1	30,2	48,8	13,6	27,8
Professions intermédiaires	13,7	14,0	16,8	14,3	12,6	13,3	13,9
Employés	15,2	12,5	15,3	14,9	9,1	15,6	14,4
Ouvriers	13,8	10,0	15,4	13,5	6,4	21,6	14,9
Retraités, inactifs	11,5	7,5	8,2	10,2	6,1	11,4	10,1
Indéterminé	7,2	3,1	5,0	6,2	6,3	14,1	8,3
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2010.

⁽¹⁾ STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

⁽²⁾ IUT : Instituts universitaires de technologie.

⁽³⁾ CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles.

⁽⁴⁾ STS : Sections de techniciens supérieurs.

D) Vous présenterez le document puis vous comparerez la mobilité des filles avec celles des fils. (4 points)

Extrait de la table de destinée sociale des hommes et des femmes de 40 ans et plus en 2003.

	En %	Fils et filles				
			Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier
Pères	Cadre et PIS	Fils	53,9	24,4	7	7,8
		Fille	32,4	36,2	25,9	2,2
	Profession intermédiaire	Fils	33,7	33,3	10	15,8
		Fille	15,5	32,5	41,8	6,7
	Employé	Fils	22,1	29,4	16,6	26
		Fille	22,1	29,4	51	9,5
	Ouvrier	Fils	10,8	23,5	13,2	45,4
		Fille	4,6	16,4	54,5	19,6
	Ensemble	Fils	19,9	24,7	11,3	31,3
		Fille	10,2	23	47,8	12,8

Source : d'après l'enquête Formation qualification professionnelle, INSEE, 2003.

Champ : hommes et femmes, actifs occupés ou anciens actifs occupés en mai 2003, âgés d'au moins 40 ans.

E) Table de destinée : catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père (en %) en 1977 (*données en italiques*) et en 2003 (données en gras**)**

Catégorie socio-professionnelle du fils (<i>en italiques : 1977</i>) en gras : 2003)	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	<i>36</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>11</i>
	22	1	0	0	0	1	4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	<i>8</i>	<i>29</i>	<i>11</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>11</i>
	6	21	6	8	7	8	9
Cadre et profession intellectuelle supérieure	<i>3</i>	<i>14</i>	<i>48</i>	<i>23</i>	<i>15</i>	<i>4</i>	<i>9</i>
	9	22	52	33	22	10	19
Profession intermédiaire	<i>8</i>	<i>19</i>	<i>25</i>	<i>36</i>	<i>29</i>	<i>17</i>	<i>18</i>
	17	24	26	33	28	23	24
Employé	<i>6</i>	<i>8</i>	<i>6</i>	<i>11</i>	<i>15</i>	<i>9</i>	<i>9</i>
	9	9	6	9	17	12	11
Ouvrier	<i>39</i>	<i>28</i>	<i>8</i>	<i>19</i>	<i>31</i>	<i>60</i>	<i>42</i>
	37	24	9	17	26	46	34
Ensemble	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE, 2006.

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans, en 1977 et en 2003.

F) Vous présenterez le document puis vous caractériserez les inégalités de patrimoine qu'il met en évidence.

Patrimoine en % détenu par les x % des ménages les plus riches

Masse du patrimoine détenue par :	2010		
les 10 % les plus riches	48 ⁽¹⁾	les 90% les moins riches	
les 20 % les plus riches	65		
les 30 % les plus riches	77		
les 40 % les plus riches	86		
les 50 % les plus riches	93		
les 60 % les plus riches	98		
les 70 % les plus riches	99		
les 80 % les plus riches	100 ⁽²⁾		
les 90 % les plus riches	100 ⁽²⁾		

Note : le patrimoine détenu comprend les biens immobiliers, les actifs financiers ainsi que le patrimoine professionnel pour les actifs indépendants.

(1) Lecture : en 2010, les 10 % des ménages aux patrimoines les plus élevés détiennent 48 % de la masse totale du patrimoine.

(2) Arrondi

Champ : France entière 2010.

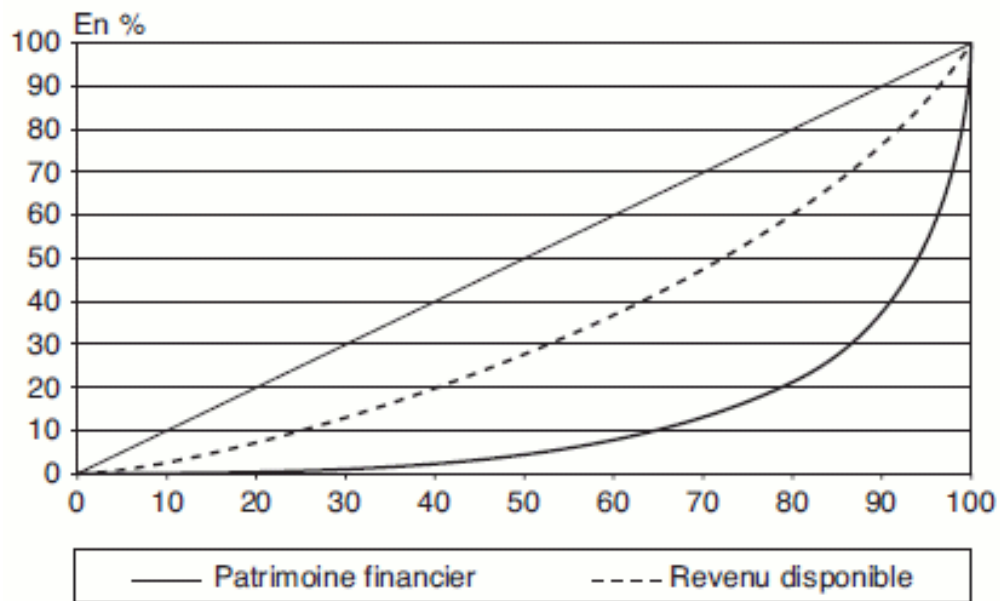
Source : d'après INSEE, *Enquêtes Patrimoine 2010, 2011.*

% patrimoine

% des ménages

G) Vous présenterez le document puis vous caractériserez les inégalités qu'il met en évidence.

Concentration du revenu disponible et du patrimoine financier des ménages en France



Champ : ménages dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Les données sont des pourcentages cumulés. L'axe des abscisses correspond aux ménages et l'axe des ordonnées aux parts de revenu ou de patrimoine.

Sources : « La prise en compte des revenus du patrimoine dans la mesure des inégalités », BACLET Alexandre et RAYNAUD Emilie, *Economie et statistique*, 2008.